NETPOSITION
Conditions générales de vente

Société Netposition/ prestations « Google Liens commerciaux (Adwords) »
---

1 - CLAUSE GENERALE ET DEFINITIONS
Les prestations du service netposition.fr sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part et aux conditions de la loi du 29 janvier 1993.
Les prestations de netposition sont basées sur la création et la gestion des campagnes publicitaires pour le compte d'un Annonceur. Netposition loue l'outil et offre des prestations de services (création et gestions des comptes).
Le terme "Annonceur" indiqué dans ces conditions générales concerne toute personne physique ou morale désirant utiliser ou utilisant les prestations du service netposition.fr de la société Netposition.

2 - CONFIDENTIALITE
Les études et documents remis ou envoyés par nous-mêmes demeurent notre propriété ; ils ne peuvent donc être communiqués à des tiers sous quelque motif que ce soit par l'Annonceur.

3 - FORMATION DU CONTRAT
La commande de l'Annonceur se fait sur le site Internet http://google.netposition.fr , par téléphone ou par fax au n° : 03.59.08.76.36
En cas de commande reçue de l'acheteur, celle-ci sera considérée comme acceptée définitivement par nos services et sera commandée dans un délai maximal de 24h auprès des services Google.
3.1 - L'acheteur qui aura confirmé sa commande par l'un des 3 moyens ci-dessus s'engage à la payer dans un délai de 7 jours.

3.2 – L'annonceur pourra résilier sa commande seulement dans le cas ou Netposition ne respectera pas ses engagements en termes de positionnement selon les conditions et garanties écrites sur le contrat pendant une durée minimum de 7 jours.
Dans ce cas, le client devra envoyer sa demande de résiliation par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Netposition, Service résiliation – Tour Sébastopol - 3, Quai Kléber 67000 STRASBOURG.

Une expertise sera alors établie par des experts afin de confirmer les dires du client.
La résiliation prendra alors effet après réception d'un email ou courrier de confirmation qui sera envoyé au client par Netposition, dans un délai de 8 jours.

3.3 – Dans le cas où Netposition accepterait pour une quelconque autre raison (hormis en cas de non-respect des garanties par Netposition), la résiliation d'un contrat par le client, celui-ci se verra facturé de tous les frais engagés par Netposition pour sa campagne.

4 – PRIX ET CONDITIONES POUR LES PACKS DE POSITIONNEMENT
A. Les tarifs en vigueur sont exprimés hors taxes pour la France et la Communauté Européenne, les taxes afférentes sont ceux en vigueur au niveau légal le jour de la commande. Tous les prix indiqués sont en Euros. Aucun autre droit de douane, ni de taxe sur la valeur ajouté (TVA) supplémentaire ne sera à régler pour une livraison effectuée à l'intérieur de l'Union européenne.

Le prix est ferme, sous forme de forfait, garantissant à l'Annonceur un positionnement dans les 2 premières pages de Google.

L'entreprise cliente doit fournir un acompte égal au minimum à 20 % du total de sa commande.

L'annonceur mandate Netposition pour positionner son annonce sur Google selon les garanties spécifiées sur son contrat (2 premières pages, première page, top 3 ou prémium).

Netposition ne s'engage en AUCUN CAS à fournir un minimum de clics sur le site client ou à lui fournir un nombre de ventes ou contacts minimum.
L'annonceur ne pourra donc en aucun cas poursuivre la société Netposition pour non-respect du contrat, dans le cas ou l'annonceur estime pouvoir obtenir plus de clics ou ventes d'une autre manière.

La prestation de la société Netposition consiste à vendre un « emplacement » sur Google, garanti par un positionnement moyen sur le contrat mais en aucun cas un nombre de clics.
L'annonceur ne pourra en aucun cas demander à Netposition (dans le cadre d'une garantie de positionnement) de lui fournir un nombre de clics minimum ou bien de lui fournir des justificatifs des dépenses occasionnées par Netposition pour le positionnement de son annonce, tant que l'annonce du client est positionnée selon les engagements établis dans le contrat.

Netposition s'engage tout de même à suivre et optimiser si nécessaire la campagne de l'annonceur au moins 4 jours dans la semaine dans le but de garantir un service minimum et aider le client à établir le meilleur ROI possible.
Le positionnement de l'annonce dépendra du nombre d'annonceurs sur les mots clés choisis et du nombre de clics qu'aura obtenu l'annonceur. Par conséquent, le positionnement de l'annonce ne sera pas fixe et bougera tout au long de la journée. Ce qui se traduira par un positionnement « moyen » par jour.

Au départ de la prestation sont facturés :
- Tous les clics qui se feront sur l'annonce de l'acheteur tout au long de la campagne. Peu importe le montant facturé pour les clics par Google.
- la création du compte et les frais d'ouverture de campagne comprenant les interventions nécessaires tout au long de la campagne.
- les frais fixe de gestion des statistiques et optimisation de campagne.
- Toutes demandes spécifiques supplémentaires (conseils de mots clés, réalisation de description, titre, ou toutes autres interventions concernant la gestion des campagnes).

Lors du renouvellement de la campagne les frais d'ouverture de campagne ne seront plus facturés, seul les frais fixe d'abonnement le seront.

Il n'y aura aucun remboursement possible que ce soit concernant une annulation de commande, ni une erreur concernant le site de l'Annonceur (erreur404, 401, etc.).
La société Netposition ne donne pas accès aux interfaces utilisateurs (Google Adwords).

Il y aura une mise à jour du prix s'il y a un changement dans les prix du prestataire de liens sponsorisés.

Le prix sera payable selon les modalités suivantes :
– par chèque à réception de la facture
ou
– par carte bleue via le site Internet http://google.netposition.fr ou par téléphone.
– par virement bancaire.

Sanction du retard de paiement :
La commande peut être ou non assujettie à un acompte (Cf. article 5), s'il y a acompte celui-ci doit être réglé dans la semaine suivant la signature du bon de commande. Après la livraison du produit ou service (Cf. article 7), le montant total restant de la commande doit être réglé dans la semaine suivante, sauf accord préalable écrit de la société Netposition.
Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance entraînera de plein droit l'application d'une pénalité de retard égale à 5% par mois des sommes dues, ainsi que la facturation de l'ensemble des frais financiers et frais de recouvrement correspondants, sans préjudice de la suspension et/ou de la résiliation du présent contrat.
Si le client ne règle pas entièrement sa facture, Netposition se réserve le droit d'arrêter les services vendus dès qu'une durée égale à un mois est passée, à partir du premier rappel effectué sous forme écrite (mail ou lettre).

B. En cas de mise en suspend d'une campagne par le client (selon les délais autorisés, 50% du temps déjà annoncé), le client s'engage à régler ses mensualité dès la reprise prévue par les conditions Netposition et sans aucun délai supplémentaire.
En cas de retard de règlement, Netposition se donne le droit de ne pas réactiver les annonces du client.
Le retard de paiement à l'échéance et sans délai, entraînera de plein droit l'application d'une pénalité de retard égale à 5% par mois des sommes dues, ainsi que la facturation de l'ensemble des frais financiers et frais de recouvrement correspondants, sans préjudice de la suspension et/ou de la résiliation du présent contrat.

5. INFORMATIONS FOURNIES PAR L'ANNONCEUR

En achetant des prestations de services "Google" à la société Netposition, vous acceptez de fournir toute information requise (nom, adresse, courrier électronique, etc.). Vous êtes, de plus, tenu de fournir les informations sensibles contenues sur votre carte de paiement ou de crédit pour valider votre engagement si vous voulez régler par ce biais.

Netposition s'engage à ce que ces informations ne soient ni échangées ou vendues.

6. PROTECTION DES DONNEES NOMINATIVES

Conformément à la directive du Parlement Européen et du Conseil du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, à la directive du 15 décembre 1997 concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des télécommunications et à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, l'Annonceur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression, des informations nominatives le concernant.

Vous pourrez exercer ce droit en envoyant un courrier postal au service client de la société Netposition avec une photocopie de votre carte d'identité.

7. OBLIGATIONS DE NETPOSITION

La société Netposition s'engage à apporter tous les soins en usage actuellement pour garantir le bon fonctionnement de son site Netposition.fr.

Il est expressément convenu que la société Netposition est soumise à une obligation de moyens dans le cadre de l'exécution du contrat.

- La société Netposition ne saurait en aucun cas être responsable si un ou plusieurs Annonceurs répertoriés dans les bases de données acquises par la société Netposition n'a pu être contacté en raison d'un numéro de fax ou d'une adresse électronique erroné ou en raison de problèmes de transmission des fax ou des courriers électroniques.

- La société Netposition ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des préjudices résultant pour, des Tiers, de la méconnaissance des présentes conditions générales par des Annonceurs s'étant engagées à travailler avec la société Netposition dans le cadre du site netposition.fr.

- L'Annonceur est seul responsable de tout préjudice direct ou indirect, matériel ou immatériel causé par lui-même ou l'un de ses préposés à la société Netposition ou à des Tiers ou à d'autres Annonceurs du fait du fait de l'utilisation du Site netposition.fr. L'Annonceur pourra être condamné à verser des indemnités à la société Netposition du fait des préjudices causés.

- La société Netposition ne pourra être tenu pour responsable en cas de poursuites judiciaires à l'encontre d'un Annonceur du fait de l'usage du site netposition.fr.

- La société Netposition ne pourra être tenu pour responsable en cas de poursuites judiciaires à l'encontre d'un Annonceur du fait du non-affichage, de la suspension provisoire ou refus d'une annonce par les prestataires de liens sponsorisés.

- La société Netposition ne pourra être tenu pour responsable en cas de poursuites judiciaires à l'encontre d'un Annonceur du fait d'éventuels bugs ou de panne de l'outil logiciel gérant le service de la société Netposition.
- Les statistiques des campagnes de positionnement publicitaire ne sont gardées par la société Netposition que durant une période de 3 mois maximum toutes les statistiques dépassant cette période seront détruites.

- Les conditions d'acceptation de dossier des Annonceurs sont calquées sur les exigences des outils de recherche et sur celles du prestataire de liens sponsorisés.

7.2 Pourcentage et taux d'affichage
Netposition s'engage, dans le cadre d'un positionnement garantie en non-stop, d'afficher les annonces de l'annonceur au minimum dans 95% des cas. L'affichage à 100% dépend uniquement du robot Google et ne peut être garanti par Netposition.
Aucune plainte de l'annonceur de pourra être prise en compte dans le cas ou taux d'affichage de l'annonce sera égal ou supérieur à 95%.

7.3 Positionnement de l'annonce
Netposition s'engage à positionner l'annonce renvoyant vers le site de l'annonceur, selon les conditions établies dans l'ordre d'insertion (contrat) engageant les 2 parties.
Le positionnement garanti est explicitement cité comme un positionnement « moyen ». Le positionnement sur Google ne pourra en aucun cas être garanti comme un positionnement « statique », cela dépendant du système et du robot Google uniquement.
Le positionnement moyen général, impose à ce que la moyenne du positionnement corresponde au positionnement garanti par Netposition.
Aucune plainte ou dédommagement ne pourront êtres réclamés auprès de Netposition si l'annonce en question était affichée dans un positionnement ne respectant pas la garantie pendant un certain temps, si toutefois la moyenne respecte la garantie.

7.4
Netposition ne s'engage en AUCUN CAS à fournir un minimum de clics sur le site client ou à lui fournir un nombre de ventes ou contacts minimum.
L'annonceur ne pourra donc en aucun cas poursuivre la société Netposition pour non-respect du contrat, dans le cas ou l'annonceur estime pouvoir obtenir plus de clics ou ventes d'une autre manière, si, en l'occurrence, le positionnement de l'annonce respectait les engagements de Netposition sur le contrat.

La prestation de la société Netposition consiste à vendre un « emplacement » sur Google, garanti par un positionnement moyen sur le contrat mais en aucun cas un nombre de clics.
L'annonceur ne pourra en aucun cas demander à Netposition (dans le cadre d'une garantie de positionnement) de lui fournir un nombre de clics minimum ou bien de lui fournir des justificatifs des dépenses occasionnées par Netposition pour le positionnement de son annonce, tant que l'annonce du client est positionnée selon les engagements établis dans le contrat.

Netposition s'engage tout de même à suivre et optimiser si nécessaire la campagne de l'annonceur au moins 4 jours dans la semaine dans le but de garantir un service minimum et aider le client à établir le meilleur ROI possible.
Le positionnement de l'annonce dépendra du nombre d'annonceurs sur les mots clés choisis et du nombre de clics qu'aura obtenu l'annonceur. Par conséquent, le positionnement de l'annonce ne sera pas fixe et bougera tout au long de la journée. Ce qui se traduira par un positionnement « moyen » par jour.

8. COOKIES
Pour des motifs techniques, pour faciliter votre navigation sur le site netposition.fr et vous permettre de bénéficier de nos offres, des " cookies " sont installés sur le site netposition.fr. Vous ne vous exposez à aucun risque en acceptant le recours à ce système. Conformément aux dispositions de la loi de 1978 sur le traitement automatisé des données personnelles, vous jouissez d'un droit d'accès et de rectification comme détaillé à l'article 7 de la présente.

9. FORCE MAJEURE
Dans un premier temps, les cas de force majeure suspendront l'exécution du contrat. Si les cas de force majeure ont une durée d'existence supérieure à trois mois, le contrat sera résilié automatiquement. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français :
- les grèves totales ou partielles, internes ou externes à l'entreprise, lock-out, intempéries, épidémies, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, pannes d'ordinateurs, blocages des télécommunications, y compris les réseaux PTT, guerre ou état de siège et tout autre cas indépendant de la volonté expresse des parties empêchant l'exécution normale du contrat.

10. MISE EN GARDE ET OBLIGATIONS DE L'ANNONCEUR
L'Annonceur déclare être informé de la fiabilité relative du réseau Internet, tout particulièrement en terme de :

- sécurité relative dans la transmission des données ;
- continuité non-garantie dans l'accès au service ;
- performances non-garanties en termes de volume et de rapidité de transmission des données.

Il appartient à Annonceur de définir et de mettre en œuvre les moyens techniques qu'il juge les plus appropriés permettant de préserver l'intégrité, l'authentification et la confidentialité des informations, fichiers, et données de toute nature qu'il souhaite mettre sur le réseau Internet et ce, dans le respect de la réglementation applicable et notamment en matière du secret des correspondances et de cryptologie.
L'annonceur s'interdit de transmettre sur le réseau Internet toute donnée contraire aux lois et règlements ou susceptible :

- de constituer un abus de droit ;
- d'être contraire à l'ordre public et/ou aux bonnes mœurs ;
- d'être utilisée pour exercer une menace ou une pression de quelque nature, forme ou objet que ce soit,
- d'être en contravention ou en contradiction avec tout droit de propriété intellectuelle ou industrielle et de copyright ;
- d'avoir été obtenue ou utilisée à la suite d'une contravention, d'un crime ou d'un délit.
- de porter un préjudice quelconque à un tiers, en particulier dans le cadre d'une publicité mensongère.

Dans ces cas de figure, les campagnes de positionnement publicitaires seront systématiquement refusées.
L'annonceur s'engage aussi à respecter les conditions générales de ventes du prestataire Google Adwords.

L'annonceur accepte que le prestataire Google Adwords modifie s'il y a lieu les titres et descriptions afin d'améliorer le taux de rendement de la campagne publicitaire.

L'annonceur accepte que le prestataire Google Adwords refuse certains mots clés, notamment ceux relatifs à l'alcool au sexe, ou contraire à la décence et aux textes de lois……

L'annonceur s'engage à ne pas contester les rapports fournis par Netposition concernant le comptage et l'authenticité des visiteurs.

Le site de l'Annonceur doit comporter une version intégrale dans la langue des supports susceptibles d'être utilisé.

Le site de l'Annonceur ne doit pas proposer de liens vers des contenus susceptibles d'enfreindre la loi ou de violer les droits d'un tiers du pays visé.

Le site doit mentionner l'ensemble des informations d'identification imposées par la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, modifiée par la loi 2000/719 du 1er août 2000.

Le site doit disposer d'un nom de domaine propre, les adresses émanant d'hébergeurs gratuits ne pourront pas être prises en compte.

Le site de l'Annonceur doit être accessible en permanence (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

Le site de l'Annonceur doit mentionner l'ensemble des informations d'identification imposées par la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, modifiée par la loi 2000/719 du 1er août 2000.

Le contenu (textuel et graphique) du message publicitaire est à l'entière et seule responsabilité de l'Annonceur. Il est tenu de respecter les lois et règlements en vigueur dans le pays de publication, et de se conformer aux prérogatives du droit à la Consommation.
L'Annonceur est tenu de respecter la réglementation en vigueur et d'appliquer les recommandations du Bureau de Vérification de la Publicité.
L'Annonceur s'engage à protéger la société Netposition de toute action en responsabilité, réclamations et dépense qui pourraient résulter de tout manquement aux présentes Conditions Générales, quelles soient imputables à vous-même ou à l'utilisation de votre compte et à intervenir dans tous procès qui serait engagé à l'encontre de la société Netposition de ce fait.

11. RESILIATION

La société Netposition pourra résilier de plein droit le contrat le liant à l'Annonceur, sans délai ni indemnité et sans préjudice du droit pour la société Netposition de réclamer d'éventuelles d'indemnités, notamment en cas de manquement, par l'Annonceur, à l'une quelconque de ses obligations figurant dans les présentes conditions générales, et en particulier à la suite d'un incident de paiement ou à cause d'un non-paiement des sommes dues au titre des présentes.
L'Annonceur sera informé par la société Netposition de la résiliation du contrat par simple envoi d'un courrier électronique.
La résiliation prendra effet immédiatement après cet envoi.
La conséquence de la résiliation est la suspension du compte pendant une période d'un mois à compter de la date de la résiliation. Aucun remboursement ne sera possible.

Le compte de l'Annonceur sera automatiquement détruit (données comprises) après 1 mois de non-renouvellement et des frais de création du compte seront exigibles.

12. MODIFICATIONS

La société Netposition peut de plein droit modifier son service sans autre formalité que de porter ces modifications dans les conditions générales en ligne.

14. CONFIGURATION

La configuration logicielle et matériel nécessaire pour utiliser le site netposition.fr et devenir Annonceur est précisée sur les pages du site.

La charge technique et financière de cette configuration logicielle ainsi que les coûts de télécommunications liés à l'exécution des prestations prévues aux présentes conditions générales sont à la charge de l'Annonceur.

La responsabilité de la société Netposition ne saurait être engagée au titre d'éventuelles difficultés d'accès ou de fonctionnement liés à la configuration matérielle ou logicielle de l'Annonceur.

L'Annonceur déclare disposer des compétences, ainsi que des moyens informatiques et de télécommunications lui permettant d'utiliser correctement les services du site netposition.fr

15. DROIT APPLICABLE ET LITIGE
Les présentes conditions générales sont soumises à la Loi française.

En cas de difficultés dans l'application des présentes, les parties doivent mettre en œuvre tous les moyens à leur disposition pour trouver une solution amiable avant de déclencher toute action en justice. En cas d'échec du règlement amiable, le litige relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg.

CONDITIONS CONCERNANT LA CREATION D'UN SITE INTERNET ET HERBERGEMENT

15. LIVRAISON DE PRESTATION SITE INTERNET
La livraison des services de création de site Internet est fonction de ce qui est inscrit sur le site www.Netposition.fr ou de ce qui est convenu avec le consultant, le délai commence dès réception de toutes les pièces nécessaires à la mise en place de la commande (textes, codes ftp, photos, documents électroniques …). Ces délais sont donnés à titre indicatif, aucune indemnité ne pourra être accordée au client en cas de non respect de ces délais, et aucune commande ne pourra être annulée sans accord exprès de Netposition. En cas de rupture de stock d'un ou plusieurs produits, ou en cas d'absence de personnel (maladie…) pour la réalisation d'un service, Netposition avisera le client et livrera l'existant si la commande comporte plusieurs produits, la facture sera alors découpée, et la demande de règlement également. Sur demande express et écrite du client, Netposition acceptera d'attendre la disponibilité de la totalité des services commandés pour livrer le client et éviter plusieurs livraisons.
La remise des sources du site ou de modules prévus dans le devis n'est envisageable qu'après le règlement total de toute facturation due par le client à la société Netposition.

17. ASSISTANCE POUR LE SITE
Netposition met en place un système de formation auquel le client doit souscrire s'il veut avoir une assistance complémentaire en ce qui concerne le fonctionnement des services mis en place.
Pour toute autre information, ou assistance, concernant la modification ou le fonctionnement de son site Internet,
Netposition propose également des formations en ligne et/ou à domicile que le client peut prendre. Netposition ne sera pas responsable des modifications apportées par les clients sur leur site Internet après son intervention (mise en place de service). Un niveau de compétence élevé est nécessaire à toute modification, et si modification il y a, le client se déclare alors, tacitement, apte et avoir les connaissances nécessaires et donc il ne peut en aucun cas rendre Netposition responsable du mauvais fonctionnement de son site et/ou des modules.

18. OBLIGATION DU CLIENTS – DROITS INCORPORELS
La vente de services (modules, intranet, système d'administration, …) et autres produits, n'entraîne en aucun cas, cessation des droits de reproduction, représentation, exploitation et tous droits incorporels reconnus ou à reconnaître à ceux qui ont participés à la réalisation des services, logiciels et autres produits et à leurs ayants droit. En conséquence, le client s'interdit de diffuser ou de permettre la diffusion, de tout ou partie des services, logiciels et autres produits vendus, par quelque système que ce soit. Il s'interdit également d'en assurer ou de faire assurer des représentations publiques à des fins commerciales (Cf. Article 15).
De même, le client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction, même partielle de ces services, logiciels ou autres produits quelles que soient les modalités. La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande, ce nonobstant l'engagement de poursuites.

Netposition se réserve le droit, pour la vente de certains produits impliquant un traitement fiscal dérogatoire, d'exiger la production de toutes pièces de nature à justifier une telle dérogation. Le client sera seul responsable de la validité et de l'authenticité des pièces communiquées.
Le client accepte de laisser la présence du copyright pour les services vendus, sous forme de lien écrit et iconographique. De plus, il concède le droit d'utiliser son nom de société comme référence client pour la société Netposition.
Netposition donne, par contre, l'autorisation au client, lors d'une création, modification ou amélioration d'un site Internet ou Intranet de modifier ou améliorer le code source existant, à la condition de ne pas revendre les sources (sauf en cas de cessation d'activité, et de revente de la société cliente à l'acheteur des sources), ni de les dupliquer. Le client est donc entièrement indépendant de Netposition et peut changer s'il le souhaite de prestataire, à la condition que le prestataire n'utilise pas les sources pour une utilisation autre que l'amélioration ou la modification du site Internet ou Intranet.
Dans ce cas le client est le seul responsable des modifications ou améliorations et donc ne pourra pas engager la responsabilité de Netposition si des problèmes de dysfonctionnement apparaissent suite à ces modifications, ou améliorations.